DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018 SIXIÈME SEANCE ANNUELLE

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le SAMEDI 15 DÉCEMBRE, à 09 h 02, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en sixième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 11 h 39).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / FRANÇOISE Gérard / ADAME Brigitte / HOAREAU Jean-François (arrivé à 11 h 25 au Rapport nº 18/6-033) / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / HOARAU Brigitte / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / CHOPINET Gérard / VOLIA-GARNIER Laetitia / KICHENIN Virgile / BOMMALAIS Geneviève / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / ASSABY Maximilien / MARCHAU Jean-Pierre / MAMODE Nourjhan / CADJEE Ibrahim / HUMBLOT Nicole / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / BARDINOT Sonia / VARONDIN Frédéric / BAREIGTS Éricka / ARLANDON Corine / BÉLIM Audrey / FOURNEL Dominique (arrivé à 09 h 29 au Rapport nº 18/6/003) / ANILHA Fernande / LAGOURGUE Michel (arrivé à 09 h 20 avant examen des dossiers à l'ordre du jour) / DOKI-THONON Lisianne / HUBERT Richenel / TÉCHER Régis / JEAN-PIERRE Philippe / HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

À compter de son départ à 10 h 20 au Rapport n° 18/6-009

FONTAINE Gabrielle

Pour toute la durée de la séance PESTEL René Louis

. LOTEL RONG LOGIO

À compter de son départ à 10 h 29 au Rapport n° 18/6-011

ISIDORE Marylise

Pour toute la durée de la séance

SUDNIKOWICZ Christiane

JAVEL François
DUCHEMANN Yvette

À compter de son départ à 10 h 54 au Rapport n° 18/6-018

NAILLET Philippe

Pour toute la durée de la séance

MELADE Thierry SILOTIA William

HOARAU Serge

À compter de l'arrivée de son mandataire à 09 h 20

MOREL Jean-Jacques

Jusqu'au départ de son mandataire à 10 h 31 au Rapport n° 18/6-035

VITRY Faouzia

par ADAME Brigitte

par LOWINSKY Jacques

par DELORME Éric

par MARCHAU Jean-Pierre

par ASSABY Maximilien

par ARLANDON Corine

par LESCAT Michel

par BÉLIM Audrey

par CHOPINET Gérard

par HUBERT Richenel

par LAGOURGUE Michel

par JEAN-PIERRE Philippe

Les membres présents, au nombre de 40 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

	· · ·	Thématique	/ CCAS		
	ANNETTE Gilbert	(Préside		u titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 18/6-011
-	ANDAMAYE Marie-Annick	(délégués / Vi	le)		• •
	BOMMALAIS Geneviève				
(1)	FONTAINE Gabrielle				
(2)	HOAREAU Jean-François				
. ,	LESCAT Michel				
	MAMODE Nourjhan				
(3)	VITRY Faouzia				
(-)	HUBERT Richenel				
		es / Culture - Education p	anulairo E	Jandican / Intégration	
(3)	PESTEL René Louis	délégué / CINC)		au titre de l'OTI Nord	Rapport n° 18/6-011
(3)		, ,	,	ad thre de l'Oll Nord	Kappoit II 10/0-011
	JAVEL François (délégué / Ville) BUOLEMANN VIII de l'association				
(3)	DUCHEMANN Yvette	(lien de paren	té) (Collectif Moufia/ Bois-de-Nèfles	
	ADAME Brigitte	(déléguées / Vi	le)	au titre du CRIJ	
	VOLIA-GARNIER Laetitia				
	LOWINSKY Jacques	(lien de paren	té)	au titre du Lokal de la Source	
	ASSABY Maximilien	(lien de paren	-	au titre de RUN Action	
-	ANNETTE Gilbert	(lien de paren		au titre de l'ANVPR	
-				fance - Politique de la Ville	Demont 10 40/0 044
	ADAME Brigitte	(déléguées / Vi	ie)	au titre du CRIJ	Rapport n° 18/6-011
	VOLIA-GARNIER Laetitia	/D / : 1	,		
-	ANNETTE Gilbert	(Présidei		au titre de la MLN	
	KICHENIN Virgile	(délégués / Vi	le)		
	BÉLIM Audrey				
	VOLIA-GARNIER Laetitia				
(2)	HOAREAU Jean-François				
	ASSABY Maximilien	(lien de paren	té)	au titre de RUN Action	
	Thématiques / Prévention - Projet éducatif global - Scolaire				
(3)	VITRY Faouzia	(Vice-Présiden	te)	au titre du CÉVIF	Rapport n° 18/6-011
	ANNETTE Gilbert	(Préside	nt) au	ı titre de la CDÉ de Saint-Denis	
	CADJEE Ibrahim	(délégués / Vi	le)		
	CHOPINET Gérard	, ,	•		
(3)	CLAIN Claudette				
(-)	ADAME Brigitte				
	HO-SHING Cynthia				
	TIO OF III VO CYTILIIA	Thématiques / Sé	nioro Cno	rto.	
-	BOMMALAIS Geneviève	(Vice-Présiden		nts au titre de l'ADÉSC	Rapport n° 18/6-011
	ANDAMAYE Marie-Annick	(lien de paren		au titre du BCD	110/0-011
				-	
	CHOPINET Gérard	(lien de paren		au titre du CRGSH	
	LOWINSKY Jacques	(lien de paren		au titre de Lasours Handball	
	COUDERC Alain	(élu délégi	iė) ai	u titre de l'OMS de Saint-Denis	
CCAS	Centre communal d'Action sociale		CINOR	Communauté intercommunale	
OTI	Office de Tourisme intercommunal	n / Dáunian	CRIJ	Centre régional d'Information Je	eunesse
ANVPR CÉVIF	Association nationale des Visiteurs de Prisc Collectif pour l'Élimination des Violences int		MLN ADÉSC	Mission locale Nord Association dionysienne d'Éduc	cation sportive canine
BCD	Basket Club dionysien	rararimanos	CRGSH		
OMS	Office municipal des Sports		CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urban	isme et de l'Environnement
ADIL	Agence départementale pour l'Information s	ur le Logement	SIDR	Société immobilière du Départe	ement de la Réunion
(1)	partie au Rapport n° 18/6-009				
(1) (2)	arrivé au Rapport n° 18/6-033				
(3)	absent(e) à la séance				

	KICHENIN Virgile	(délégué	/ Ville)	au titre du CAUE	Rapport n° 18/6-017
	ORPHÉ Monique	(déléguée	/ Ville)	au titre de l'ADIL	Rapport n° 18/6-019
	KICHENIN Virgile	(délégué	/ Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 18/6-027
(3)	DUCHEMANN Yvette	(déléguée / Départe	ement)	au titre de l'ÉPFR	Rapport n° 18/6-030
(4)	NAILLET Philippe	(délégués	/ Ville)		
(3)	LOYHER Jeanne				
	FRANÇOISE Gérard				
(3)	HOARAU Serge				
CAUE SIDR	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Société immobilière du Département de la Réunion		ADIL ÉPFR	Agence départementale pour l' Établissement public foncier de	
(3) (4)	absent(e) à la séance parti au Rapport n° 18/6-018				

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

LAGOURGUE Michel	arrivé à 09 h 20	avant examen des dossiers à l'ordre du jour
FOURNEL Dominique	arrivé à 09 h 29	au Rapport n° 18/6-003
FONTAINE Gabrielle	partie à 10 h 20	au Rapport n° 18/6-009
FONTAINE Gabilelle	partie a 10 ft 20	(procuration à ADAME Brigitte)
ISIDORE Marylise	partie à 10 h 29	au Rapport n° 18/6-011
ISIDORE Marylise	partie a 10 ft 29	(procuration à DELORME Éric)
NAILLET Philippe	parti à 10 h 54	au Rapport n° 18/6-018
NAILLET FIIIIPPE	parti a 10 11 54	(procuration à LESCAT Michel)
ANNETTE Gilbert	sorti de 11 h 05	du Rapport n° 18/6-021
ANNETTE GIIDEIL	à 11 h 14	au Rapport n° 18/6-023
HOAREAU Jean-François	arrivé à 11 h 25	au Rapport n° 18/6-033
JEAN-PIERRE Philippe	parti à 11 h 31	au Rapport n° 18/6-035
HO-SHING Cynthia	partie à 11 h 34	au Rapport n° 18/6-035

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le LUNDI 24 DÉCEMBRE 2018 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 40 sur 55.

COMMUNE DE SAINT-DENIS DGA DT

CONSEIL MUNICIPAL Séance du samedi 15 décembre 2018 Rapport n° 18/6-008

OBJET Accompagnement de l'économie sociale et solidaire

Programmation 2019

La Ville de Saint-Denis développe depuis 2008 une politique ambitieuse en matière d'économie sociale et solidaire afin de répondre au problème du chômage structurel auquel est confrontée sa population. Cette démarche est complémentaire à l'accompagnement de l'économie marchande, pourvoyeuse naturelle d'emploi.

Les dispositifs successifs de contrats aidés ont permis d'apporter des solutions temporaires en matière de pouvoir d'achat à de nombreuses familles (1 200 contrats annuels sur la période des CAE pris en charge à 75 % en moyenne par l'État). Avec le nouveau dispositif PEC, les bénéficiaires suivent également un parcours d'acquisition de compétences qui doit leur permettre d'accéder à un emploi plus durable. Elles sont donc une solution que la Ville continue à mettre en œuvre avec 450 contrats dans les écoles pris en charge à hauteur de 50 % par l'État).

Cependant, ces solutions individuelles d'insertion ne créent pas d'emploi nouveau et durable alors que les services et produits innovants, en circuits courts dans la proximité, sont plébiscités par les habitants des quartiers.

En parallèle des contrats aidés, la Ville de Saint-Denis a été pionnière dans l'accompagnement de l'économie sociale et solidaire et dans celui de l'insertion par l'activité économique en développant dès 2010 des Chantiers d'Insertion sur l'ensemble de son territoire. Aujourd'hui cette stratégie est priorisée par l'État qui renforcera les budgets de l'IAE en 2019, en finançant 1 500 CDDI de plus à l'échelle de la Réunion. La Ville entend donc également amplifier son effort en budgétisant 2 500 000 € pour proposer 252 CDDI aux personnes les plus éloignées de l'emploi et pour générer le développement de l'économie sociale et solidaire sur son territoire. Cet investissement de la Ville permettra d'appeler les cofinancements de l'État mais aussi du Conseil départemental et des bailleurs sociaux, dans le cadre de l'exonération de la TFPB. La Responsabilité sociétale des Entreprises pourra également être mobilisée.

Enfin, au travers des Parcours d'Investissement Compétences, la Ville accompagnera en 2019 les entreprises marchandes dans l'intégration de personnes éloignées de l'emploi.

Cette planification s'appuiera sur trois grands axes.

1. L'accompagnement d'entreprises sociales et solidaires existantes ou en émergence sur les neufs bassins de vie dionysiens

Territoire	Entreprise d'économie sociale et solidaire	Phasage 2019
TP1 : Marcadet, Centre-Ville, Bas de la Rivière	Tourisme solidaire autour de la Rivière Saint-Denis	Chantier d'Insertion en émergence

Territoire	Entreprise d'économie sociale et solidaire	Phasage 2019
TP2 : Sainte-Clotilde	Veloce	Chantier d'Insertion
	Veloce	permanent
	Ressourcerie numérique	Chantier d'Insertion
	1.0330dreene namenque	permanent
TP3 : Montagne	Jardin de Cocagne de Saint-Bernard	Chantier d'Insertion
	Jaidin de Cocagne de Saint-Bernard	Permanent
TP4 : Source	Restaurant solidaire	Chantier d'Insertion
Bellepierre, Brûlé	Nestaurant solidaire	en émergence
TP5 : Providence,	Boutique solidaire	Chantier d'Insertion
Vauban	Boutique solidaile	en émergence
TP6: Montgaillard,	Pôle agrobiologique de Saint-François	Chantier d'Insertion
Saint-François	i die agrobiologique de Saint-Hançois	en pérennisation
TP7 : Primat,	Centre d'économie circulaire	Chantier d'Insertion
Chaudron, Moufia 2	Damase Legros	en émergence
	Jardins Familiaux du Chaudron	Chantier d'Insertion
	Jardins i animaux du Chaddron	permanent
TP8 : Moufia,	Serre pédagogique de Bois-de-Nèfles	Chantier d'Insertion
Bois-de-Nèfles	Serre pedagogique de Bois-de-Nelles	permanent
	Miel en l'Air	Chantier d'Insertion
	IVIICI CITTAII	permanent
TP9 : Bretagne,	Ecomusée de la Limonaderie	Chantier d'Insertion
Domenjod	Louinusee de la Limonadene	en émergence

2. La réalisation d'équipements de proximité en Chantiers d'Insertion

Ces entreprises qui doivent être à la fois des outils d'insertion et le support d'emploi pérenne en consolidant leur activité économique seront complétés en 2019 par des Chantiers d'Insertion temporaires. Les **Chantiers d'Insertion** sont un des outils permettant de répondre à cet objectif. Le Chantier d'Insertion place l'Humain au cœur de son action d'accompagnement socio-professionnel et de formation par le travail en assurant un encadrement technique.

Pour cela, il propose un parcours d'insertion socioprofessionnelle aux personnes les plus éloignées de l'emploi fondé sur une expérience en situation réelle de travail, une formation en situation de production, ainsi qu'un accompagnement individualisé. La programmation 2019 nous permet de proposer des solutions d'insertion de 6 mois à 1 an.

Les chantiers réalisés en insertion permettent également de créer ou de réhabiliter des espaces publics de proximité dans les neuf territoires de projets de la Ville. Ces espaces réalisés par et pour des habitants du quartier sont le support de projets collectifs pour renforcer le vivre ensemble.

Territoire	Aménagements de proximité	
TP1 : Marcadet, Centre-Ville, Bas de la Rivière	Aménagements sur le square Montreuil et la place Jeanne d'Arc et installation du jardin pédagogique de l'école Joinville	
TP2 : Sainte-Clotilde	Aménagements de l'école maternelle les Tamarins et mise en place d'un jardin pédagogique sur l'école de Champ-Fleuri	

Territoire	Aménagements de proximité
TP3 : Montagne	Poursuite du chantier archéologique sur les cachots de la Léproserie
	de Saint-Bernard
	Création d'une pépinière et d'aménagements paysagers sur le pôle
	de Ruisseau Blanc
TP4 : Source, Aménagement d'une aire de piquenique allée des Granits	
Bellepierre, Brûlé	à Bellepierre
	Sécurisation du sentier de la Roche Ecrite
TP6 : Montgaillard,	Aménagements du plateau vert près de l'école Henry Dunant
Saint-François	7 thoragonione ad plateau voit product roomy Banant
TP7 : Primat, Chaudron, Moufia 2	Construction de gradins pour les courts de tennis de Primat
onadaron, wodna z	Aménagements des équipements associatifs de la Cité Cow Boy,
	de Cité Hyacinthe et du Village Jeune
TP9 : Bretagne,	Aménagements du local 3eme âge de Domenjod, de l'école
Domenjod	maternelle de Domenjod, de l'ancienne école de Quinquina
-	et le son aire de piquenique

3. L'accompagnement du retour en entreprise de 280 demandeurs d'emploi dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

Afin de compléter l'offre de ces entreprises sociales et solidaires et de ces Chantiers d'Insertion, la Ville veut accompagner les TPE de ces territoires à intégrer dans leurs effectifs des demandeurs d'emploi des quartiers. Cette démarche s'inscrit dans le Plan d'Investissement dans les Compétences proposé par l'Etat. La Ville s'appuiera pour ce faire sur un partenariat d'opérateurs reconnus qui propose un projet PIC innovant et prenant en compte la réalité sociale de nos territoires.

Ce projet intervient sur les liens qui doivent unir 3 éléments qui composent l'insertion : le formateur, la personne entrant dans un parcours et l'entreprise. L'idée transversale de cette expérimentation repose sur la pertinence d'un modèle d'alternance intégrative.

Ce parcours se construira en trois phases.

- La première phase de repérage permettra de mobiliser les partenaires relais essentiels: les bailleurs, les commerces de proximité, les entreprises et centres sociaux, les adultes relais, les associations de quartiers à même d'adresser à l'opérateur ces personnes en situation de décrochage institutionnel. Il s'agira alors de revoir l'historique des problèmes rencontrés, de collecter des exemples d'échecs, d'identifier les supporters, pour dans une démarche de « design thinking », construire le projet de la personne et l'appropriation de la démarche.
- La seconde phase de remobilisation constitue un sas ouvrant sur des pistes d'accompagnement et de formation possibles très diversifiées. L'expérimentation est de proposer une offre variée incluant une palette allant du coaching à la carte à la remotivation, en passant par des ateliers de généalogie et d'histoire sociale ou de sport permettant aux personnes de se situer dans leur environnement. Ce sas est un dispositif qui sera mobilisé ensuite par les personnes soit pour reprendre des compétences, soit pour se réorienter dans de nouveaux métiers. Sous la conduite de formateurs professionnels et/ou d'intervenants spécialisés, cette phase permettra à chaque stagiaire de suivre, à son rythme et avec les outils appropriés, le parcours de formation défini et validé lors de l'étape de positionnement.

• Enfin la troisième phase offrira deux possibilités :

- un séjour d'immersion totale dans les centres de formation des chambres consulaires avec la découverte du champ du possible en apprentissage. La personne est toujours suivie à l'entrée et à la sortie par une évaluation associant le coach, le formateur de la chambre consulaire et la personne.
- une seconde option est une entrée dans l'entreprise avec un accompagnement assuré par un coach et un accompagnateur de la mission locale. Le site est choisi comme site qualifiant, les objectifs en lien avec les attentes de la personne et de l'entreprise sont définis en amont et durant 6 à 8 mois, un rythme d'aller-retour est organisé entre l'entreprise et le sas des possibles. Un travail avec la personne référente, tuteur, au sein de l'entreprise sur les attitudes à adopter pour un meilleur suivi sera également conçu.

En conséquence, je vous demande de m'autoriser (ou mon représentant) :

- à engager la programmation 2019 de l'économie sociale et solidaire, des Chantiers d'Insertion et du Plan d'Investissement dans les Compétences ;
- à signer tous les actes concernant ces affaires ;
- à solliciter tous les financements afférents.

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL Séance du samedi 15 décembre 2018 Délibération n° 18/6-008

OBJET Accompagnement de l'économie sociale et solidaire

Programmation 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/6-008 du MAIRE;

Vu le rapport présenté par Monsieur LOWINSKY Jacques - 1er adjoint au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale », « Solidarités » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le Maire à engager la programmation 2019 de l'économie sociale et solidaire, des Chantiers d'Insertion et du Plan d'Investissement dans les Compétences.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer tous les actes concernant ces affaires.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à solliciter tous les financements afférents.